

N° 82 - Janvier-Février-Mars 2024

Manche

le magazine du Département
de la Manche

Mag'

© Adobe Stock

DOSSIER

Protégeons les enfants, accompagnons les parents

ENTREPRENDRE

Des idées
lumineuses

ÉVÈNEMENT

Rendez-vous
avec l'Histoire

RENCONTRE

Marie Laurensen
Un œil expert

manche.fr



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



En 2024, soyons sobres et audacieux



Jean Morin

Président du conseil
départemental
de la Manche

En 2022, nous avons connu une sécheresse inégalée dans la Manche, allant jusqu'à frôler la rupture d'alimentation en eau potable dans certains secteurs du département.

2023 a été une année supplémentaire à inscrire à notre rapport d'étonnement sur l'évolution du climat. Le bouleversement climatique n'a certainement jamais été aussi palpable dans la Manche : un été chaotique, un début d'automne d'une chaleur inégalée et une fin d'automne diluvienne. Qui peut affirmer avoir déjà vu nos marais aussi hauts à cette période de l'année ?

Cette évolution climatique et ses conséquences sont prises en considération dans l'ensemble de nos décisions afin que la Manche s'adapte au mieux à ces phénomènes fréquents et inévitables.

2023 a également été une année d'avancées importantes pour la collectivité. De nombreuses décisions concernant votre quotidien ont été prises, dans l'ensemble des domaines de compétences du Département.

Dès le début de la mandature, nous avons placé l'enfance parmi les priorités de notre action. Nous avons depuis créé de nombreuses places et de nombreux postes pour ne laisser aucun enfant sans solution d'accueil et d'hébergement. Le dossier de ce numéro du *Manche Mag'* est l'occasion de faire le point sur cette question, de vous présenter l'action du Département en faveur des plus fragiles : ces enfants mineurs qu'il faut protéger.

L'action sociale est la compétence la plus importante d'un conseil départemental. Dans toutes les acceptions du terme puisqu'elle absorbe le plus souvent plus de la moitié du budget de la collectivité, et qu'elle concerne les plus fragiles

de nos concitoyens : les enfants, les personnes âgées, celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi pour ne prendre que ces exemples. Nous avons le devoir de leur consacrer la part essentielle de nos moyens, tout en étant rigoureux sur la gestion des deniers publics qui nous sont confiés.

Nous allons poursuivre notre effort en 2024 dans un contexte financier bien moins favorable. Les charges pesant sur le Département augmentent significativement, et sont de moins en moins compensées par l'État. Nous nous devons de faire face avec responsabilité à nos obligations et engagements tout en maintenant une part non négligeable d'investissements au profit du territoire, pour vous apporter les services que vous êtes en droit d'attendre.

Cela ne doit pas nous empêcher de poursuivre notre action autour de l'attractivité du territoire dès que cela est possible. C'est pourquoi nous avons décidé de nous engager fortement dans deux événements d'envergure pour la Manche :

- La flamme olympique va parcourir notre territoire du nord au sud le 31 mai prochain, de Cherbourg-en-Cotentin au Mont-Saint-Michel. Ce sera l'occasion de nombreuses retrouvailles populaires, de ces temps de fêtes que nous affectionnons tant et dont nous avons besoin.
- 2024, c'est aussi, et surtout, la commémoration du 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie et de la Libération de l'Europe. La Manche sera au cœur des cérémonies avec des événements inédits à Saint-Lô, Utah Beach et Cherbourg-en-Cotentin.

Je profite de ce premier numéro de l'année 2024 de votre magazine départemental *Manche Mag'* pour vous souhaiter une bonne et heureuse année ! ■

N° 82 - Janvier-Février-Mars 2024 - Le magazine du conseil départemental de La Manche - Maison du Département - 50050 Saint-Lô Cedex

Directeur de la publication : Jean Morin - Rédactrice en chef : Lucile Kergueno - Rédaction : Pierre-Laurent Pizy, Johanne Roumy, Emmanuelle Laubel, Lucile Kergueno - Photographies : D. Daguer - CD50 ; Adobestock sauf mention - Conception et mise en page : Aprim Caen
Impression sur papier 100 % recyclé : Impressions LD - Distribution : La Poste / Mediapost - Tirage : 277 500 ex. - ISSN : 2101 - 8197
Dépôt légal : à parution - Contact Manche Mag' : Tél. : 02 33 055 550 - Fax : 02 33 05 95 65 - Courriel : manchemag@manche.fr





9



10



15



28



N° 82
Janvier-Février-Mars 2024

SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES

Pages 4 et 5

EN BREF

Pages 6 et 7

À VOS CÔTÉS

Médecin départemental :
on recrute !

Page 8

JEUNESSE

Collèges : des activités
pas comme les autres

Page 9



12

LA MANCHE ENTREPREND

Des distributeurs
pour des circuits courts

Page 10

Les Manchois ont des idées

Page 11

LE DÉPARTEMENT EN ACTION

Le port de Granville sera modernisé

Page 12

Des aides concrètes

Page 13

LA MANCHE DURABLE

Hydrolien : l'énergie de demain

Page 14

DOSSIER

**Protégeons les enfants,
accompagnons
les parents**

La protection de l'enfance est
une priorité pour le Département.

Pages 15 à 21

LA MANCHE SPORTIVE

Des athlètes qui brillent
au plus haut niveau

Page 22

ÉVÈNEMENT

80^e : rendez-vous avec l'Histoire

Pages 23 à 25

AGENDA

Festivals, concerts, expos, sorties
À lire

Pages 26 et 27

RENCONTRE

Marie et les enchères...

Page 28

PAROLES D'ÉLUS

Page 30

© Xavier Lachenaud - Attitude Manche

© Stéphane Dubromel



MUSIQUE

Un concert « durable »

10 novembre > **Saint-Lô** – Une place de concert contre un petit appareil électroménager : c'est le principe vertueux du Recycl'concert, organisé dans le cadre du festival Les Rendez-Vous Soniques. L'opération, menée en partenariat avec le Département, a permis d'en récolter 82, qui seront réparés si besoin et remis dans le circuit. Côté scène, Nick Waterhouse, mais aussi Will Worden et ses musiciens (*photo*) ont assuré le spectacle.

RISQUE LITTORAL

Quand la mer monte...

13 au 17 novembre > **Port-Bail-sur-Mer** – Les 200 élèves du collège André Miclot ont planché toute une semaine sur un sujet qui les concerne de près : la montée des eaux. Ils ont participé à plusieurs ateliers et temps d'échanges pour mieux cerner les enjeux du risque littoral. Graff, vidéo, danse, BD... les jeunes ont aussi exploré différentes pratiques pour sensibiliser les habitants à cette question.



© J. Fourmy - CD50

© Jacques-Henri Heim



CINÉMA

Plein les yeux avec les Égaluantes

23 au 26 novembre > **Carentan-les-Marais** – Record battu ! Avec 10 000 festivaliers, les Égaluantes ont attiré les foules. Dans les salles de cinéma, avec des films en avant-première et des invitées de marque (Fanny Ardant, Isabelle Nanty, Zabou Breitman...). Mais aussi dans le Magic mirror (*photo*), le cœur du festival. Ici, les rencontres, animations et temps de convivialité se sont enchaînés tout le week-end.

ÉVIDENCE NAUTIQUE

Clap de fin pour la Transat Jacques Vabre

24 novembre > **Fort-de-France (Martinique)** – Malgré un début de parcours semé d'embûches, les skippers du bateau *La Manche Évidence Nautique* ont su redresser la barre pour accrocher une 23^e place lors de la Transat Jacques Vabre. Partis du Havre le 29 octobre, Nicolas Jossier et Alexis Loison, les deux navigateurs du Class40 manchois, ont bouclé le parcours en 20 jours, 3 heures, 50 minutes et 27 secondes.



© Jean-Louis Caril / Alea



CYCLO-CROSS

L'élite internationale dans la Manche

3 décembre > Flamanville - Des coureurs internationaux au top, des courses à suspense et des bénévoles du comité d'organisation du Cyclo-Cross en Cotentin toujours au rendez-vous : la 6^e étape de la coupe du monde de la discipline a offert un beau spectacle. Le parcours tracé au cœur du parc du château de Flamanville a donné du fil à retordre aux sportifs, encouragés par un public venu nombreux.



ROUTES

Ils veillent sur notre sécurité

Les agents des routes sont de nouveau sur le pont cet hiver pour œuvrer à la sécurisation des axes. Depuis début décembre et jusque fin février, le plan de viabilité hivernale est activé. Il prévoit les moyens humains et matériels nécessaires pour répondre de façon optimale aux intempéries comme le gel ou la neige. En parallèle, les usagers peuvent s'informer sur les conditions de circulation en direct sur le site **inforoutes.manche.fr**, avec une mise à jour en temps réel des informations.



INNOVATION

De l'or pour l'espace test agricole de Courcy

Nous vous l'avions présenté dans un précédent *Manche Mag'* (n°80 - juillet 2023) : l'espace test agricole de Courcy, porté par le Département, a tapé dans l'œil du jury du prix Territoria. Le projet a décroché l'or dans la catégorie « territoires innovants ». Le site accueille six porteurs de projets qui se lancent dans des activités agricoles durables et complémentaires.

AUTONOMIE

Avancer à vos côtés

Personnes âgées ou en situation de handicap, proches aidants : une vingtaine de personnes composent le nouveau comité d'utilisateurs de la Maison départementale de l'autonomie (MDA). Partage d'expériences, suggestions pour faciliter les démarches, participation à des groupes de travail : l'enjeu est bien d'associer les usagers à l'amélioration des pratiques de la MDA.



SERVICES

Numérique : ils sont là pour vous !

Des difficultés pour naviguer sur Internet, prendre en main votre outil informatique ou installer une appli sur votre smartphone ? Les conseillers numériques sont là pour vous accompagner. Pour prendre contact avec eux, renseignez-vous auprès du centre médico-social le plus proche de chez vous.

+ d'infos sur manche.fr



4,6 km

C'est la longueur des premières sections de routes départementales requalifiées en voies vertes, réparties ainsi : un tronçon d'1,3 km de la RD 484 (Dragey-Ronthon) et un autre de 3,3 km de la RD 535 (Saint-Sauveur-Villages). L'objectif : encourager les mobilités actives, comme la marche à pied ou le vélo.

Du 24 février au 3 mars, la Manche promeut ses producteurs et savoir-faire locaux au Salon international de l'agriculture, à Paris (Parc des expositions - Porte de Versailles). Au Pavillon Normandie, animations et dégustations rythmeront cette semaine notamment dédiée aux produits du terroir. De nombreux éleveurs manchois seront aussi présents pour participer aux différents concours.

+ d'infos sur manche.fr ou salon-agriculture.com



MUSIQUE

Vinyles : un retour en force !

Le disque vinyle n'est pas mort, bien au contraire ! De nombreux mélomanes (re)découvrent le plaisir d'écouter de la musique sur ce support « vintage ». Pour accompagner cet engouement, la Bibliothèque départementale de la Manche a lancé une nouvelle offre dans trois médiathèques : Condé-sur-Vire, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Villedieu-les-

Poêles-Rouffigny. Chacune est dotée d'un kit composé d'environ 70 disques vinyles (collection amenée à s'étoffer), d'une platine portable empruntable et d'une autre pour une écoute sur place.

En parallèle, des prêts d'instruments sont également possibles dans les bibliothèques de Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Avranches, Carentan-les-Marais, Granville et Valognes.

SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Une chaîne YouTube pour les jeunes

Elle s'appelle Le P'tit M, la boîte à info des jeunes Manchois. Et c'est la nouvelle chaîne YouTube du Département lancée rien que pour eux ! Tutos, reportages, coups de cœur lecture, elle fourmille de bonnes idées et découvertes sympas !

@leptitM

Besoin de mieux concilier vie professionnelle et vie de famille ? Rejoignez nos équipes !

Le Département de la Manche propose des postes de médecins territoriaux, dans le secteur de la protection maternelle et infantile (PMI) et de l'autonomie.

Offres d'emploi et modalités de candidature à retrouver sur manche.fr



Vous souhaitez **donner un nouveau sens à votre travail** ?

- Le choix du service public, c'est aussi la fierté d'**accompagner** les petits Manchois et leurs familles (suivi, conseil, prévention).

Vous aimez **travailler en équipe** ?

- Vous intégrerez une équipe pluridisciplinaire, composée de jeunes médecins dynamiques qui travaillent en **cohésion**, mais aussi d'infirmières-puéricultrices, de sages-femmes, de psychologues, de travailleurs sociaux...

Vous cherchez **un équilibre entre vies pro et perso** ?

- Pas d'astreinte le week-end, des **horaires réguliers et fixes** en journée : autant de temps à consacrer à vos proches et à la pratique de loisirs !

Vous souhaitez **exercer une activité complémentaire**, libérale ou salariée ?

- Vous avez la possibilité de travailler à temps non complet.



ACTU DES COLLÈGES

Les élèves font le plein d'activités

Apiculture, sophrologie, santé auditive : les collégiens manchois s'épanouissent aussi grâce à des initiatives originales. Exemples.

Cultiver l'engagement écologique

Un mercredi sur deux, un groupe d'élèves du **collège Jean-Paul II de Coutances** participe à un club apiculture. Aux manettes de cet atelier : Thomas Gargadennec, professeur de mathématiques et Thierry Roulet, apiculteur manchois. Les principaux objectifs : « *sensibiliser les élèves à la fragilité de l'environnement et en faire des acteurs du changement* », résume l'enseignant. Il y a dix ans, l'aventure a débuté avec une ruche et l'envie de partager sa passion. Au fil des années, son initiative s'est étoffée, avec des interventions en classe de primaire ou encore des séances de découverte pour les 6^e. Devant l'engouement des jeunes, le club a vu le jour en 2022, offrant aux élèves un apprentissage complet, avec 6 ruches pour s'entraîner. Une fois formés, certains en ramènent même chez eux !



La sophrologie : une pause bénéfique

Débuter un cours avec une courte séance de sophrologie : c'est le quotidien – ou presque – des 6^e du **collège Jules Verne de Saint-Hilaire-du-Harcouët**. Une pause de détente et de concentration, guidée par Michèle Letellier, enseignante d'anglais et sophrologue diplômée. Apprendre à écouter les ressentis du corps, la respiration, s'installer confortablement dans l'instant : autant de petites attentions qui font la différence. « *C'est agréable et ça détend. Ça nous aide à mieux travailler et à nous concentrer. En plus, ça met un peu de joie et donne de l'énergie* », décrivent les collégiens. Plus qu'une simple relaxation, cette parenthèse de sophrologie crée une ambiance positive en classe.

Sensibiliser aux risques auditifs

Atteint d'hyperacousie et d'un acouphène persistant, David Daguier, photographe au Département, est venu témoigner auprès d'élèves du **collège Saint-Exupéry, à Sainte-Mère-Église**, à l'invitation d'Élisa Boucher, professeure d'éducation musicale et de chant choral. En diffusant aux collégiens l'acouphène qu'il subit en permanence, il a suscité des réactions immédiates. « *C'était vraiment intéressant. On ne savait pas les problèmes que pouvaient engendrer l'écoute de la musique trop forte par exemple* », témoigne Clarice, collégienne. Cette rencontre a éveillé une prise de conscience sur l'importance cruciale de protéger ses oreilles : un message concret que retiendront sans aucun doute les collégiens.



© J. Roumy - C050

CONSOMMATION

« Encourager les circuits courts »

En proposant une technologie de pointe aux producteurs et commerçants locaux, D2C Technologies participe à sa façon à une économie circulaire et de proximité.



ENTRETIEN AVEC...

François-Éric Legiret,
directeur de D2C Technologies

Pourquoi avoir créé cette activité de fabrication de distributeurs automatiques à casiers ?

Le premier objectif est de favoriser et encourager les circuits courts. Nous souhaitons mettre en lien direct les producteurs locaux et les consommateurs, avec un système le plus simple et pratique possible pour tous.

Justement, pouvez-vous nous en dire davantage sur cette solution ?

Nous concevons, produisons et vendons des distributeurs automatiques à casiers personnalisables, modulables et réfrigérés. Le consommateur, après avoir réservé ou non en amont, vient directement

Un groupe, des synergies

D2C Technologies est l'une des entités du groupe manchois Legiret. L'entreprise « mère » a été créée en 1947. Metaltech, spécialisée dans le travail du métal (tôlerie, soudure, usinage...), a diversifié ses activités avec Technibox (équipements équestres), GiroSun (trackers, panneaux solaires et ombrières photovoltaïques) ou encore D2C Technologies (distributeurs automatiques à casiers). Elle est implantée sur trois sites dans le département : Saint-Jean-de-Savigny, Agneaux et Saint-Lô.



Les distributeurs automatiques à casiers offrent de nouvelles perspectives aux vendeurs locaux.

chercher ou choisir ses produits. Une borne facile d'utilisation permet de faire ses achats et de régler. Une fois l'opération terminée, les casiers s'ouvrent pour que le client puisse accéder aux produits achetés.

Comment accompagnez-vous les producteurs locaux dans ce nouveau système de vente ?

Chaque demande est particulière et plusieurs solutions s'offrent à eux. Ils peuvent acheter un ou plusieurs modèles. La location est également possible. Un système de mutualisation avec d'autres producteurs ou commerçants permet aussi de louer le nombre de casiers nécessaires. Nous les aidons à trouver la meilleure solution avec une idée en tête : que ce soit simple à gérer pour eux et adapté à leurs besoins. Ce qui fonctionne le mieux, ce sont de grands distributeurs

avec un large choix de produits différents, regroupant donc plusieurs vendeurs.

Quelles sont aujourd'hui vos perspectives de développement ?

Nous avons installé notre premier distributeur en mai 2022, et nous sommes à une centaine de modules produits, implantés dans le département et un peu partout en France. Pour 2024, nous visons 200 à 400 distributeurs, avec une vitesse de croisière, ensuite, de 1 000 machines par an. Le marché se développe vite, avec beaucoup de débouchés. Côté nouveauté, nous allons très prochainement proposer une appli mobile pour gérer facilement les réservations de produits, sur le principe du click and collect. ■

Contact

02 33 05 87 57
gestion@legiret.com
d2ctechnologies.fr

INVENTIONS

Il fallait y penser !

L'ingéniosité et l'esprit d'innovation des Manchois s'illustrent au quotidien.
En voici trois exemples.



Rapidstab, pour éviter la chute

Avec Rapidstab, fini les escabeaux bancals ! Bricoler en toute sécurité est maintenant possible grâce à l'invention d'Yvon Audic, un ingénieur habitant de Biéville. « Il s'agit d'un kit qui s'adapte sur les escabeaux : un système hydraulique permet d'ajuster automatiquement la hauteur des pieds, en actionnant une gâchette, et d'assurer ainsi une stabilité de l'escabeau très rapidement. » Sécurité, confort et rapidité : l'invention a déjà trouvé ses premiers adeptes, notamment auprès des artisans. « Le retour des utilisateurs est très positif ». En 2023, il a même été récompensé par une médaille d'argent au Concours Lépine international Paris. Depuis un an, Yvon Audic est installé comme autoentrepreneur pour développer son projet. « Je fabrique les kits moi-même, même si je commence à sous-traiter certaines pièces. »

+ d'infos : rapidstab.fr



Une 2^e vie pour les poches à huîtres

La seconde main est un véritable mode de vie pour Mathilde Letablier. Alors, quand elle voit sur les plages de la Manche des poches à huîtres à l'abandon, elle se dit qu'elle peut en faire quelque chose. Son appétence pour le travail manuel et son imagination font le reste : elle décide de créer des sacs, cabas, cartables et autres accessoires avec ces « déchets ». « Tous nos produits sont fabriqués à partir de poches qui ont déjà servi », précise Mathilde, qui partage cette aventure avec son conjoint Arnaud. Ce produit éco-responsable a trouvé son public. « Nous produisons nous-même 600 à 800 pièces par an. Depuis quatre ans, nous avons ainsi recyclé une tonne de poches de réforme. » Dans une démarche sociale et solidaire, « nous souhaitons maintenant travailler avec des ESAT (établissements et service d'aide par le travail) et chantiers d'insertion. »

+ d'infos : lespochons.fr



Une appli anti-harcèlement made in Manche

L'application Quivive App offre une solution pour apporter une preuve lors d'une situation d'agression ou de violence verbale. Imaginée et développée par le granvillais Jean-Philippe Tible, l'appli se veut être « un ange gardien électronique pour les particuliers, mais aussi les professionnels qui nous achètent la solution pour la proposer à leurs clients ou leur personnel. En activant l'application, vous demandez à l'appli d'écouter, d'enregistrer et d'effacer. Mais en cas d'insultes ou d'agressions, vous pouvez appuyer sur le bouton pour figer les 20, 40 ou 60 dernières minutes enregistrées. » Très attaché à un respect strict de la loi, Jean-Philippe s'est entouré de spécialistes en la matière. « Il est interdit d'enregistrer quelqu'un à son insu. Mais un agresseur sort de ce champ de protection et la victime peut mettre en œuvre un moyen proportionné pour se défendre. C'est ce moyen que nous proposons. »

+ d'infos : quivive-app.com



INFRASTRUCTURES

Granville : la modernisation du port est engagée

Attaché à conforter le développement du port de Granville, le Département déploie un programme de modernisation des infrastructures portuaires.

La modernisation du port de Granville apparaît aujourd'hui comme un enjeu essentiel pour accompagner le développement de l'activité économique du site. Dans cette démarche, le Département de la Manche et sa SPL (Société publique locale) des ports de la Manche - gestionnaire du port de Granville - sont moteurs dans les projets visant à moderniser les infrastructures et installations. Un choix stratégique répondant aux attentes environnementales et sociétales actuelles.

Pour mener à bien ce projet, un travail collaboratif est engagé avec la coordination portuaire, qui associe l'ensemble des parties prenantes du port : ville de Granville, intercommunalité Granville Terre & Mer, comité régional des pêches maritimes, associations des plaisanciers et des professionnels du nautisme, SNSM...

Le projet de modernisation s'appuie sur trois objectifs principaux, avec pour chacun d'entre eux des actions concrètes :

- **le maintien et la préservation du**

patrimoine portuaire. Les infrastructures actuelles nécessitent des travaux d'entretien, et tout particulièrement la digue principale du port de Hérel. Ils seront une priorité.

- **l'amélioration de l'empreinte environnementale.** L'objectif est d'obtenir la certification européenne « ports propres ». Dans cette optique, des investissements seront réalisés, pour le traitement et le filtrage de l'eau des aires de carénage* par exemple.

- **le développement de l'accueil et des services proposés aux usagers du port.**

Pour permettre aux usagers (pêcheurs, plaisanciers, professionnels du nautisme) de travailler et d'être accueillis dans les meilleures conditions possibles, plusieurs initiatives seront lancées, comme la création d'une aire de carénage pour les plaisanciers, l'extension du bureau d'accueil du port, ou encore l'installation d'engins de levage plus performants. Plus largement, le projet englobe aussi la modernisation ou la reconstruction des bâtiments situés sur le port, en s'appuyant sur les acteurs privés concernés.

Améliorer l'accès à la mer

Il s'agit ici d'un enjeu de taille : gagner du temps d'accès à la mer est essentiel, notamment pour les pêcheurs et professionnels. Pour cela, deux actions principales sont visées : remplacer les portes basculantes du port de Hérel par des portes plus hautes et créer un chenal plus profond dans l'avant-port, permettant d'élargir les plages horaires d'accès au port. ■

* Zone d'entretien des coques des bateaux

Le dragage du port

Le dragage (extraction des matériaux et sédiments déposés par la mer et par les rivières dans le fond du port) est une opération nécessaire dans le cadre de l'entretien des infrastructures. Pour ce faire, la SPL des ports de la Manche va se doter d'une drague qui devrait être livrée cet été. Elle permettra de draguer les ports de Granville (plaisance, commerce et avant-port), mais aussi potentiellement ceux de Barneville-Carteret et de Saint-Vaast-la-Hougue.

Des aides concrètes

Logement, environnement, culture : le Département propose un large panel d'aides pour les Manchois. Dans chaque numéro, retrouvez dans cette rubrique un focus sur trois d'entre elles.

1 L'aide sociale à l'hébergement (ASH)

- **POUR QUI ?** Les personnes âgées (+ de 65 ans ou entre 60 et 65 ans avec reconnaissance d'une inaptitude au travail*) ou en situation de handicap (+ de 60 ans*)
 - **POUR QUOI ?** Participer aux frais de séjour dans un établissement d'hébergement
 - **COMMENT EN BÉNÉFICIER ?**
 - > Être domicilié dans le département depuis plus de trois mois
 - > Justifier de ressources insuffisantes
 - > Être accueilli dans un établissement habilité à l'aide sociale, ou résidant à titre payant depuis plus de 5 ans dans un établissement non habilité à l'aide sociale ou vivre chez un accueillant familial
 - **OÙ RETIRER LE DOSSIER DE DEMANDE ?** Dans les 9 centres médico-sociaux du Département ou en ligne sur **manche.fr**
- Contact :** Un accueil physique est ouvert à la Maison du Département, route de Candol à Saint-Lô - 02 33 05 55 50

* dérogations possibles



3 Sauvegarde des objets mobiliers protégés (classés et inscrits)

- **POUR QUI ?** Communes et particuliers (*détails ci-dessous*).
 - **POUR QUOI ?** Des travaux de restauration
 - **COMMENT L'OBTENIR ?**
 - Pour les objets classés au titre des monuments historiques : le propriétaire adresse au conseil départemental la copie du dossier de demande de subvention qu'il a effectué auprès de la DRAC (l'instruction relève de l'État).
 - Pour les objets inscrits, la Conservation départementale des antiquités et objets d'art (CAOA) assure l'instruction scientifique et technique : aide à l'élaboration du dossier technique des travaux, autorisation de travaux jusqu'au certificat de conformité. Pour les propriétaires privés, le dossier est présenté en commission permanente tout au long de l'année, une fois l'instruction achevée.
- Contact :** Direction du patrimoine et des musées - 02 33 06 69 39



2 Aide aux petits investissements des exploitations agricoles de la filière équine

- **POUR QUI ?** Les exploitants de la filière équine : associations, agriculteurs, CUMA et GIEE*
 - **POUR QUOI ?** Participer financièrement aux investissements (entre 1 500 € et 10 000 € HT)
 - **QUELS PROJETS ÉLIGIBLES ?**

Ceux qui permettent :

 - d'optimiser le pâturage (matériel de clôture, abreuvoir, abris de prairie, broyeur...)
 - de faciliter le travail (caméra de surveillance, ceinture, barre de contention...)
 - d'améliorer la santé et le bien-être du cheval (pédiluve, sas...)
 - **QUELLES MODALITÉS ?**
 - > Le projet ne doit pas être réalisé et le matériel doit être neuf.
 - > L'aide correspond à 40 % des dépenses éligibles (plafond de 3 000 €) ; taux porté à 60 % pour les jeunes agriculteurs ou les investissements collectifs (plafond de 5 000 €).
- Contact :** Direction des nouvelles ruralités - 02 33 05 97 68

*Coopérative d'utilisation de matériel agricole - Groupement d'intérêt économique et environnemental

UN GUIDE DES AIDES COMPLET EN LIGNE

119 aides sont aujourd'hui recensées dans ce guide accessible depuis la page d'accueil du site **manche.fr**. Un moteur de recherche permet de les filtrer :

- selon votre **profil** (particulier, association, entreprise, collectivité)
- et/ou par **thématique** (vie sociale, santé, mobilité, éducation...).

Pour chacune des aides, une fiche détaille les bénéficiaires, la nature de l'aide et indique comment en bénéficier.



ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

Flowatt : une solution d'avenir

Faire de la Manche un territoire en pointe pour les énergies renouvelables et décarbonées : l'ambition se traduit par des projets concrets. Exemple avec les hydroliennes Flowatt.

L'énergie hydrolienne est un formidable levier pour développer les énergies marines renouvelables. Dans la Manche, le projet Flowatt fédère des acteurs spécialistes dans ce domaine pour créer la ferme pilote la plus puissante au monde, valorisant ainsi l'énergie produite par les courants marins. L'objectif : faire de la Manche un territoire de référence en matière de mix énergétique décarboné.

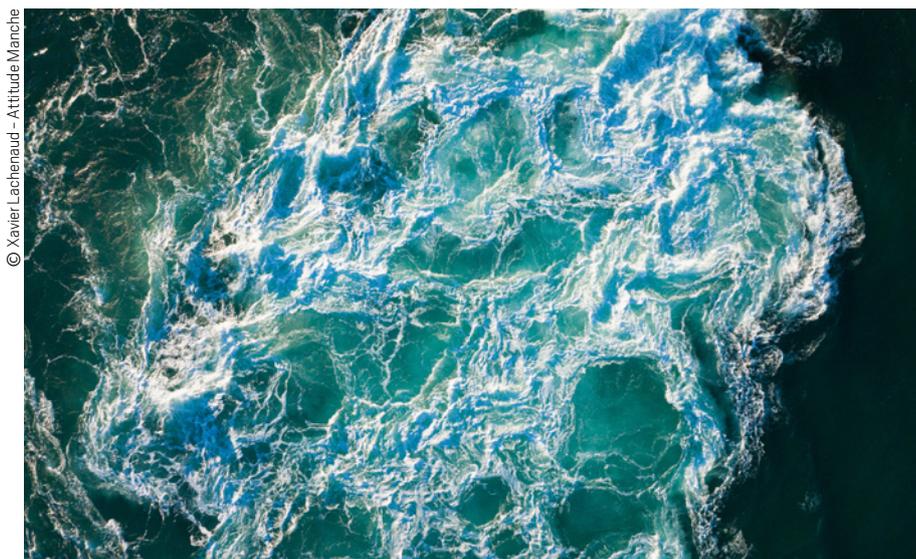
• **Où ?** Les équipements seront installés au cœur du raz Blanchard. Il s'agit d'un couloir au large de La Hague, où l'on trouve l'un des courants de marée les plus puissants d'Europe. Un site idéal pour l'énergie hydrolienne.

16 GW

C'est le potentiel du marché hydrolien en Europe, dont 4 GW (25 %) pour le seul raz Blanchard.

• **Quoi ?** Le projet consiste à fabriquer et installer une ferme pilote de 7 hydroliennes, pouvant produire 41 GWh/an. Soit la consommation d'électricité d'une ville comme Saint-Lô.

• **Combien ?** Les investissements nécessaires pour ce projet sont estimés à 152 millions d'euros. L'État a annoncé cet été



Le raz Blanchard, avec ses courants parmi les plus forts d'Europe, offre un potentiel exceptionnel pour l'hydrolien.



7 hydroliennes composeront la ferme pilote.

un financement de 65 millions d'euros. Une participation du Département de la Manche à hauteur de 2 millions d'euros a également été actée.

• **Par qui ?** Flowatt est une société qui regroupe trois grands acteurs du domaine de l'énergie et de l'industrie, dont CMN, Constructions mécaniques de Normandie, dans la Manche : CMN fabriquera les 7 hydroliennes. La société Flowatt prépare même son implantation sur le port de Cherbourg-en-Cotentin, dans des infrastructures déjà existantes et adaptées.

• **Quand ?** La mise en service des hydroliennes est prévue en 2026, pour une durée d'exploitation d'au moins 20 ans.

• **Et après ?** Ce projet est une première étape. Maintenant, le but est de basculer dans une logique d'industrialisation et de commercialisation, en augmentant le volume d'énergie produite par l'hydrolien. Avec ses nombreux atouts (courants marins, infrastructures, lignes THT pour le transport d'électricité), la Manche a toute sa place en tant que porte-drapeau de cette nouvelle filière française de l'hydrolien. Demain, près de 10 % de l'électricité nationale pourrait ainsi provenir du territoire manchois, en étant décarbonée. ■

L'HYDROLIEN, C'EST QUOI ?

■ Un équipement immergé en mer pour créer de l'énergie grâce à la force des courants des marées. C'est en quelque sorte une « éolienne sous-marine ».

> Les avantages : prévisible (le mouvement des marées et leur force sont connus) et invisible (entièrement immergé), l'énergie hydrolienne présente un impact environnemental très faible.

La Manche fer de lance de l'énergie de demain

- **2009** : le Département se porte candidat pour implanter un fabricant de mâts d'éoliennes off-shore à Cherbourg
- **2019** : LM Wind Power (fabrication de pales d'éoliennes), s'installe sur le port de Cherbourg-en-Cotentin
- **2026** : lancement de la ferme hydrolienne Flowatt



DOSSIER

AGIR DANS L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

La protection de l'enfance est au cœur de toutes les attentions au Département.
Prévenir, accompagner, accueillir et protéger : les actions s'intensifient
et se concrétisent, toujours dans l'intérêt premier de l'enfant.

PROTECTION DE L'ENFANCE

« Prévenir, accompagner et protéger »



DEUX QUESTIONS À...

Nicole Godard, vice-présidente en charge de la cohésion sociale et **Jessie Orvain**, conseillère départementale en charge de l'adoption et de la protection de l'enfance

Sur quoi se fonde l'action du Département en matière de protection de l'enfance ?

« Depuis le début de notre mandature, nous n'avons cessé de faire de la protection de l'enfance une des priorités de notre action départementale. Face à l'augmentation du nombre d'enfants en difficulté et aux besoins croissants d'accompagnement et d'aide, nous avons déjà intensifié nos moyens d'action.

Nous fondons aujourd'hui notre projet sur trois grands piliers. **La prévention** tout d'abord : elle est essentielle pour éviter des situations qui pourraient devenir problématiques. C'est notamment le travail mené par les équipes de la Protection maternelle et infantile (PMI) et des centres médico-sociaux (CMS), partout dans notre département. **L'accompagnement** ensuite : notre objectif est de privilégier toutes les formes d'aides permettant à l'enfant de rester au sein de sa famille, lorsque cela est possible. Bien entendu, toutes nos décisions sont prises dans l'intérêt premier de l'enfant.

La protection enfin : quand le contexte familial ne permet pas au jeune de vivre au quotidien avec son ou ses parents, nous prenons les dispositions nécessaires pour l'accueil le plus adapté possible, dans un établissement ou auprès d'un assistant familial.

Comment ces principes s'illustrent-ils concrètement ?

Pour atteindre nos objectifs, nous avons renforcé nos moyens humains, avec la création, depuis 2022, de 43 postes dans le domaine de la protection de l'enfance. Nous ouvrons également 30 places supplémentaires en MECS, Maisons d'enfants à caractère social (*lire pages 19*) et 20 en centre parental (*lire page 18*), avec l'ouverture d'une nouvelle structure dans le Centre-Manche. Nous poursuivons dans ce sens, avec en 2024, un défi à relever : le recrutement d'assistants familiaux. Nous prévoyons aussi de déployer un dispositif de parrainage. Le principe est de permettre à des enfants qui nous sont confiés de passer un peu de temps dans une famille manchoise pour partager des moments privilégiés. »

CHIFFRES-CLÉS (2022)

3 278 enfants pris en charge par l'aide sociale à l'enfance, dont **1 674** accueillis en hébergement

413 assistants familiaux accueillant **933** enfants

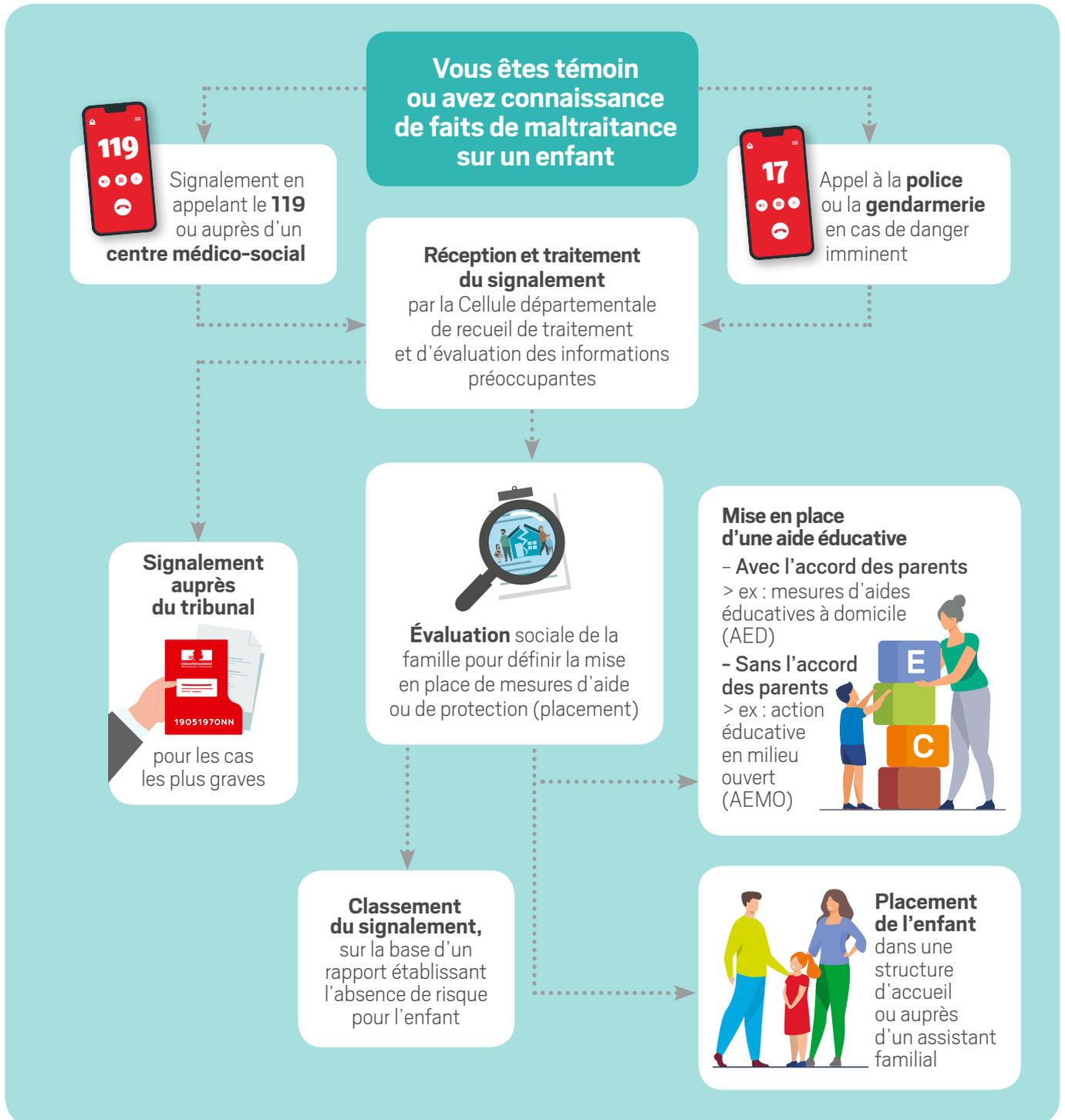
30 places créées en Maisons d'enfants à caractère social (MECS)

66,6 millions d'euros dédiés à la protection de l'enfance (+ **6 M** d'€ par rapport à 2020 / + **14 M** d'€ par rapport à 2018)

Ces chiffres sont issus du travail mené par l'**observatoire départemental de la protection de l'enfance**, instance partenariale présidée par le Département de la Manche. Ses missions : recueillir, examiner et analyser les données relatives à l'enfance en danger du département, établir des statistiques, suivre la mise en œuvre du schéma départemental et formuler des propositions et avis sur la mise en œuvre de la politique de la protection de l'enfance.

Soyons tous vigilants

Toute personne, professionnel ou particulier, a l'obligation de signaler des faits de maltraitance sur un enfant dès lors qu'elle en a connaissance. Il s'agit souvent de la première étape d'un processus d'évaluation et, si nécessaire, de mesures d'aides ou de protection.



Ici, on accompagne les parents

Un nouveau centre parental ouvre à Saint-Lô. Cette structure accueille des parents en difficulté et leur jeune enfant, pour un soutien renforcé au quotidien.



Le cadre familial de la maison parentale permet aux parents et futurs parents d'assumer au mieux leurs nouvelles responsabilités.

parents plusieurs mois avant la naissance de l'enfant. Le centre parental cible tout particulièrement les mères ou pères isolés, les femmes enceintes ou les couples qui font face à de grandes difficultés : précarité sociale et/ou économique, détresse due à l'environnement familial ou à des problématiques d'ordre psychologique.

Pour quoi faire ?

Avant tout, le centre parental vise à favoriser l'équilibre familial, en permettant à l'enfant de bénéficier de la protection et la tendresse de ses parents, quand cela est possible. Les équipes du centre apportent un soutien éducatif, social et psychologique, leur offrant ainsi la possibilité d'apprendre et assumer leurs responsabilités parentales. Le but final de cet accompagnement quotidien et sur le long terme est de permettre aux parents d'être autonomes dans leur nouvelle vie de père et de mère. ■

* Le coût de fonctionnement annuel des deux centres parentaux s'élève pour le Département à **1,78 millions d'euros**.

Qu'ils soient en grande précarité ou dans une situation de fragilité importante, certains jeunes parents ont besoin d'un accompagnement global pour assumer leur nouveau rôle et parvenir à répondre aux besoins de leur enfant. C'est justement pour eux que les centres parentaux ont été créés.



16 MOIS

C'est en moyenne la durée d'un séjour pour un père et/ou une mère avec son enfant dans un centre parental.

Dans la Manche, un premier a ouvert ses portes en septembre 1996, à Cherbourg-en-Cotentin. Il est géré par l'association Femmes. C'est cette même association qui a été retenue dans le cadre de l'appel à projets lancé l'année dernière pour l'ouverture d'un deuxième centre parental dans le département*. Implanté à Saint-Lô, dans des bâtiments refaits à neuf, il accueille ses premiers bénéficiaires. À terme, il aura une capacité d'une vingtaine de places.

Un centre parental, pour qui ?

Il accueille les parents et leur jeune enfant de moins de 3 ans. Il peut également accueillir les

MAISON PARENTALE NELLY ROUSSEL

■ À Saint-Lô, le nouveau centre parental a ouvert ses portes début novembre, accueillant ses 9 premiers bénéficiaires, puis bientôt 13, pour une capacité de **20 places** au total à terme. Il a été nommé Nelly Roussel. Libre-penseuse et féministe française de la fin du XIX^e - début du XX^e siècle, elle a milité en faveur de la contraception et s'est battue pour l'éducation sexuelle des filles.



Moment de détente et de jeux avec Anaëlle, éducatrice, pour les jeunes de la Maison d'enfants à caractère social d'Avranches.

« On ne remplace pas les parents »

Accueillir des enfants confiés à l'aide sociale est l'une des missions des Maisons d'enfants à caractère social (MECS). Mais ce n'est pas la seule.



ENTRETIEN AVEC

Sébastien Mielvaque,
directeur de MECS
dans le Sud-Manche

Pouvez-vous nous expliquer le rôle d'une Maison d'enfants à caractère social ?

« Nous accueillons des enfants et des jeunes de 3 à 18 ans*, lorsque les parents sont en difficulté pour assumer leurs responsabilités parentales et/ou que l'enfant se trouve dans une situation de danger. Dans le Sud-Manche, nous avons trois sites, pour héberger 55 jeunes : à Avranches, Saint-Martin-des-Champs et Donville-les-Bains, avec une répartition des enfants sur chacun d'entre eux en fonction de leur âge.

Votre mission n'est pas seulement d'accueillir ?

Nous ne sommes pas là pour remplacer les parents, mais pour les soutenir, et protéger les enfants. Dans ce sens, PREAMIS, l'association qui gère la MECS, est aussi en charge des mesures d'accompagnement à domicile. Elles visent à éviter le placement en hébergement, en mettant en place des interventions plusieurs fois par semaine chez les parents, pour modifier les comportements et habitudes familiales. Ce travail mené par nos 9 éducateurs auprès de 62 enfants s'articule autour d'un projet partagé avec les parents et les enfants. Pour avoir des résultats, il est essentiel qu'ils soient associés à toutes les

étapes du projet d'accompagnement, du constat de la problématique aux objectifs à atteindre, avec des solutions proposées ou co-construites avec les parents et les enfants. Des points d'étape sont régulièrement établis pour ajuster le dispositif en fonction de l'évolution de la situation.

Pour les jeunes hébergés, comment se déroule le quotidien ?

Il varie en fonction de la situation des jeunes. Certains retournent chez eux régulièrement, les week-ends par exemple. D'autres sont ici à l'année. L'âge joue aussi : les plus petits ont besoin d'un accompagnement plus poussé dans les actes de la vie quotidienne, alors que les grands ont davantage d'autonomie. Dans tous les cas, nous souhaitons éviter au maximum « l'entre soi ». Pour les activités, nous les inscrivons dans les clubs locaux, en fonction de leurs envies : judo, handball, danse, foot... Nous organisons aussi des animations, ou proposons des activités avec les centres de loisirs, pendant les vacances notamment.

Comment travaillez-vous avec le Département ?

Le Département délivre l'agrément qui nous permet de mener nos actions et il finance le fonctionnement de notre structure. Tous les 5 ans, nous signons un contrat, qui fixe nos moyens et objectifs à atteindre sur cette période. Ce sont aussi ses services qui nous adressent les jeunes que nous accompagnons et accueillons. ■

* Jusqu'à 21 ans pour les jeunes qui en font la demande



30
PLACES

supplémentaires en MECS actées dans le cadre du projet de mandature, pour un coût prévisionnel de fonctionnement annuel de **2,19 millions d'euros**.



Aurélie, assistante familiale, peut compter sur le soutien de sa famille, et notamment de sa fille Leïa.

« Donner sans rien attendre en retour »

Un quotidien rythmé, qui demande bienveillance, patience, passion... Aurélie, assistante familiale, nous a ouvert ses portes pour le partager.

De 7h à 8h Pour démarrer en douceur, « *je prends toujours une heure pour moi. J'ai besoin de ce temps pour être bien dans ma tête et préparer ma journée.* »

Aurélie est assistante familiale depuis 7 ans. Une reconversion après plusieurs années dans la grande distribution. « *J'y pensais depuis un moment, mais mon mari avait des préjugés sur ce métier. Nous avons rencontré la maman d'une amie de notre fille qui était assistante familiale. Son regard a fait changer le nôtre.* » Il faut dire que ce choix implique toute la famille. « *Élever chez soi les enfants placés est un engagement H24 !* »

Aurélie accueille actuellement une fillette de 10 ans, scolarisée, et un petit de 14 mois. Les semaines sont bien remplies. Surtout le mercredi qui voit s'enchaîner les rendez-vous.

9h30 Rendez-vous chez le psychologue à la Maison de la Santé Psychologique pour Enfants-Adolescents de Coutances. 20 minutes de trajet puis 45 minutes de consultation, pendant laquelle elle patiente dans la salle d'attente.

De 11h à 12h C'est le moment du droit de visite des parents au CMS. « *J'en profite pour faire quelques courses.* »

12h Le référent éducatif la reçoit pour un entretien « compte-rendu ».

13h Retour à la maison et préparation rapide du déjeuner. Les enfants ont faim !

Les mercredis après-midis sont consacrés aux sorties quand le temps le permet. « *Nous allons à la mer ou bien nous faisons des activités manuelles.* »

Pour garder un lien avec les parents, nous faisons souvent des dessins qui leurs sont destinés. » Les jours de classe, Aurélie retourne au CMS avec le petit pour ses droits de visite, deux fois par semaine. Sans compter les rendez-vous médicaux. « C'est vrai qu'on court beaucoup. Pendant les siestes, je m'attaque aux tâches ménagères. Car à **16h30**, avec le retour de l'école, tout s'enchaîne : goûter, leçons, bain... Comme dans toutes les familles ! »

19h45 C'est l'heure du dîner. La famille partage ce moment de convivialité et d'échanges. « Cela fait partie des temps structurants pour les enfants que nous accueillons. »

20h30 Tout le monde au lit. Aurélie peut souffler et avoir un peu de temps pour elle et son mari.

« La clé, c'est une bonne organisation. C'est parfois un peu sport, mais j'ai fait ce choix de vie en toute connaissance de cause, et je ne le regrette pas ! Les enfants m'apportent tous quelque chose. Je les aime, différemment, mais je les aime. Je fais tout pour eux et je n'attends rien en retour. Cela suffit à mon bonheur. » ■

Un engagement familial

« Quand maman nous a exposé son projet de reconversion, nous étions ados, mon frère et moi. J'ai bien vécu ce choix fait en concertation, car maman a toujours fait la part des choses entre le professionnel et le personnel. Je n'ai pas eu le sentiment d'être mise de côté. Au contraire. J'ai développé de véritables liens avec ces enfants. Même s'ils ne sont pas mes frères et sœurs, une partie de ma vie est avec eux. J'ai l'impression d'avoir beaucoup mûri car j'ai réalisé qu'il n'y avait pas que des enfants heureux. Le choix de vie de maman a même fait évoluer mes orientations professionnelles. Au départ coiffeuse, j'ai eu envie de travailler avec les enfants, de les aider à grandir. Je suis donc une formation pour être ATSEM*. Ce changement, je le dois à maman, qui est une véritable source d'admiration pour moi. »

Leïa, 21 ans, la fille d'Aurélie

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Devenir assistant familial : on vous en dit plus !

• **La mission** : accueillir à son domicile un ou plusieurs jeunes (de 0 à 21 ans), séparé(s) momentanément de leurs parents.

• **L'agrément** : un assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par les services du Département. Il est notamment soumis à des conditions d'accueil et de logement adaptées à cette activité.

• **Les démarches pour devenir assistant familial** :

- assister à une réunion d'information (dates ci-contre) ;
- compléter un dossier de demande d'agrément ;
- se soumettre à une évaluation de sa demande d'agrément par les services du Département.

• **La formation** : Une fois agréé, l'assistant familial doit postuler auprès d'un employeur, puis suivre une formation obligatoire de 60 h avant d'accueillir.



4 MOIS
C'est en moyenne le délai d'instruction d'un dossier d'agrément.

Pour en savoir plus sur le métier d'assistant familial, rendez-vous dans votre centre médico-social (CMS) ou sur **manche.fr**



Prochaines réunions d'information (1^{er} trimestre 2024) organisées dans les centres médico-sociaux :

- **Granville** : 12 janvier
- **Valognes** : 15 janvier et 25 mars
- **Coutances** : 18 janvier
- **Cherbourg-en-Cotentin** : 9 février et 15 mars
- **Carentan-les-Marais** : 13 février
- **Avranches** : 20 février
- **Saint-Lô** : 12 mars
- **Saint-Hilaire-du-Harcouët** : 26 mars

> Calendrier complet et infos sur **manche.fr**

LE PARRAINAGE, UNE AUTRE FAÇON DE S'ENGAGER

Passer des moments privilégiés avec un jeune confié à l'aide sociale à l'enfance, nouer des liens affectifs pour l'aider à grandir et s'épanouir : c'est le sens du parrainage, qui sera mis en place en 2024 par le Département. Geste bénévole pour les parrains et marraines, ces temps partagés seront tout particulièrement orientés vers les jeunes hébergés exclusivement en Maisons d'enfants à caractère social. Cette nouvelle proposition participera à leur développement personnel et leur ouvrira d'autres horizons.

CLUB MANCHE

Des athlètes qui brillent au plus haut niveau

Ces derniers mois, les sportifs du Club Manche ont décroché de très beaux résultats. Petit tour d'horizon non exhaustif de leurs principales performances.



Maëlénn Lemaître



Jérémy Candy



Alice Robbe



Yanis Baudain

Championne du monde !

Maëlénn Lemaître a décroché un titre de championne du monde en 2023 en match-racing. La spécialiste de la voile est également championne d'Europe dans cette discipline. **Séraphin Périer** (cross-fit), brille lui aussi au niveau international, avec une 3^e place au championnat du monde, catégorie Adaptive lower. Belle perf^e d'**Éric Delaunay** (tir sportif), 2^e en équipe mixte à la coupe du monde de Doha.

Les podiums européens

Plusieurs des athlètes sont champions d'Europe dans leur discipline, à l'image de **Jérémy Candy** (K2 marathon / kayak) et **Clarisse Gomis** (catégorie - 64 kg en haltérophilie), qui décroche au passage deux records d'Europe (arraché et total). À noter les beaux succès de **Yanis Baudain**

12^e

La tenniswoman **Alice Robbe** est devenue la 12^e meilleure joueuse française et a fait son entrée dans le classement des 200 meilleures joueuses mondiales. Finaliste de l'Open féminin de Cherbourg, elle a participé aux qualifications de Roland Garros, Wimbledon et l'US Open. Elle a également accroché autour de son cou une médaille de bronze lors des JO universitaires.

(tir à l'arc), vice-champion d'Europe des clubs en équipe et de **Briac Tencé** (triathlon), vice-champion d'Europe des clubs et 4^e lors de la coupe d'Europe élite.

Au niveau national, les bons résultats ont aussi été au rendez-vous. **Marin Lanée**

(kayak) est devenu champion de France marathon U23 et **Nicolas Bataille** (pétanque sport adapté) a été demi-finaliste du championnat de France.



Le Club Manche en bref

- Une initiative conjointe du Département, d'Attitude Manche et du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de la Manche
- Promeut la pratique sportive et les valeurs des Jeux olympiques et paralympiques (JOP)
- Composé notamment de 13 athlètes de haut niveau, qui transmettent cet esprit des Jeux à travers toute la Manche et au-delà, en participant à des compétitions de renom



« L'année **2024**

sera marquée par le 80^e anniversaire du Débarquement en Normandie
et de la Libération de l'Europe.

**Début juin, le monde entier aura les yeux rivés sur les plages du Débarquement.
La Manche aura de nouveau rendez-vous avec l'Histoire, avec son Histoire. »**

Jean Morin, président du Département de la Manche



ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT
ET DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE
ET DE L'EUROPE



2024 : LES GRANDS RENDEZ-VOUS DU 80^e DANS LA MANCHE

PROGRAMME



© Maquette We Are Kraft non contractuelle



© Christophe Raynaud de Lage



© Play Two Live / Sélectionné



JANVIER

1944 - 2024 :
LA MANCHE CÉLÈBRE 80 ANS DE PAIX

★ Vœux aux Manchoises et Manchois

10 et 11 → Saint-Lô, Maison du Département

NOTRE HISTOIRE

★ Théâtre - Compagnie (S)-Vrai

Une autofiction drôle et émouvante sur la transmission.

Représentation tout public (dès 14 ans), proposée dans le cadre de la saison culturelle *La Manche met les Villes en scène*

16 → Saint-Hilaire-du-Harcouët, cinéma Le Rex

17 → Brécey, espace culturel

FÉVRIER

UNE IMAGE POUR L'HISTOIRE

★ Action jeunesse (collégiens)

→ Granville

**LA MANCHE SE PRÉPARE À ACCUEILLIR
LE 80^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT**

★ Rencontre professionnelle, tourisme de Mémoire

Journée de conférences et partage d'expériences avec les acteurs touristiques et hébergeurs de la Manche

08 → La Haye, cinéma Le Rialto

MARS

FEMMES EN RÉSISTANCE

★ Colloque et spectacle

08 → Saint-Lô

SÉLECTIONNÉ

★ Théâtre - Mise en scène de Steve Suissa, avec Amir Haddad
Alfred Nakache fait partie de ces héros des temps modernes dont l'histoire est méconnue. Meilleur nageur français des années 1940, il est déporté à Auschwitz avec sa femme et sa fille, qui n'en sont jamais revenues. En leur mémoire, ce survivant de l'horreur s'est relevé et a repris la compétition jusqu'à représenter à nouveau son pays aux Jeux olympiques.

28 → Cherbourg-en-Cotentin, Le Trident

AVRIL

CAHUN ET MOORE, RÉSISTANTES AVANT-GARDISTES

★ Exposition

Les deux artistes françaises Claude Cahun et Marcel Moore, lesbiennes, juives et femmes modernes, ont bousculé les frontières du genre. Le couple, au destin héroïque, combat le nazisme, dans la vie comme dans l'art, avant d'être arrêté par la Gestapo sur l'île de Jersey.

→ Saint-Lô

MAI

LÉO, L'HISTOIRE D'UN ADO EN 1944

★ Éditions

Parution d'un roman graphique jeunesse

14 → Saint-Lô

CLASSES PRESSE :
LE DÉBUT D'UNE LIBERTÉ RETROUVÉE

21 Remise de prix

Mise à l'honneur des collégiens lauréats de l'opération d'éducation aux médias, Classes presse, portée par le Département, en partenariat avec le CLÉMI, *Ouest-France* et *La Presse de la Manche*

LES COMMÉMORATIONS DANS LA MANCHE

★ Exposition (vernissage)

24 → Saint-Lô, archives départementales -
Maison de l'histoire de la Manche

JUIN

02 > 09 COMMÉMORATIONS DU DÉBARQUEMENT

★ Hommage de la Nation aux victimes civiles

05 → Saint-Lô, Haras national

★ Cérémonie internationale

07 → Cherbourg-en-Cotentin

NOS HÉROS

★ Cérémonie hommage aux vétérans

04 → Saint-Lô, Maison du Département

VOIE DE LA LIBERTÉ

★ Parachutages commémoratifs

Survol de la voie de la Liberté par un escadron de Dakota C47 et Spitfire et parachutages près du Mont-Saint-Michel, organisés par le Round Canopy Parachuting Team

07 → Valognes, Sainte-Mère-Église, Utah Beach,
Carentan-les-Marais, Saint-Lô, Villedieu-les-Poêles-
Rouffigny, Avranches, Pontorson

CONCERT POUR LA RÉCONCILIATION

Avec l'orchestre philharmonique de Baden-Baden et la chorale Normands de chœur (création en cours)

08 → Utah Beach

**SYSTÈME D-[DAY] Quand les paysans réutilisent
le matériel militaire**

★ Exposition (vernissage)

20 → Sainte-Mère-Église, ferme-musée du Cotentin

JUILLET

LA PERCÉE D'AVRANCHES

★ Mise en lumière des coteaux de la ville

25 > 31 → Avranches

CINÉTARMAC

★ Projection cinéma en plein air

27 → Bréville-sur-Mer, aérodrome

AOÛT

LE GRAND BAL DE LA LIBÉRATION DE LA MANCHE

★ Bal populaire

02 → Percy-en-Normandie

SEPTEMBRE

LE MOIS DU PATRIMOINE

★ Portes ouvertes

Tous les mercredis du mois, le Département propose la gratuité pour les - de 26 ans dans des musées départementaux et municipaux, ainsi que des visites guidées thématiques dans des communes manchoises (programme en cours d'élaboration).

**LA MANCHE RECONSTRUITE, CŒURS DE BOURGS
ET QUARTIERS DES VILLES**

★ Éditions

Parution de l'ouvrage des archives départementales -
Maison de l'histoire de la Manche consacré à la
Reconstruction

OCTOBRE

**À QUOI RESSEMBLERA LE 100^e ANNIVERSAIRE
DU DÉBARQUEMENT ?**

★ Journée d'étude

Lancement d'une démarche prospective sur la transmission

17 → Saint-Lô, archives départementales -
Maison de l'histoire de la Manche



La programmation étant susceptible d'évoluer, retrouvez l'ensemble des animations sur manche.fr



120

C'est le nombre de dessins reçus dans le cadre du concours organisé par le Département.

Ils illustrent les supports de communication du 80^e.



Anne Louise, Valognes

La jeunesse aux premières loges

Afin de sensibiliser les collégiens à cette page d'histoire essentielle, le Département a lancé un appel à projets, auquel 32 établissements publics et privés ont répondu. Une enveloppe de 51 000 € est ainsi consacrée à la valorisation de leurs actions en lien avec la liberté, la transmission de la mémoire, la mise en valeur de la Manche, l'Europe et la citoyenneté. Outre les visites de sites et musées, de nombreuses actions originales et interdisciplinaires sont menées : bals, expositions, représentations théâtrales, émissions radio, rencontres, jusqu'à l'installation d'un camp américain au sein d'un établissement !

32 collèges soutenus
3 700 jeunes impliqués

LES COLLÉGIENS FONT LE MUR

Un dialogue entre histoire, sport, culture, patrimoine et mémoire

À la batterie d'Azeville, c'est un autre projet inédit qui réunit cette année les élèves de 3^e des collèges Gambetta (Carentan-Marais), Félix Buhot et Sainte-Marie (Valognes) ainsi que la classe SEGPA de La Chaussonnière (Avranches), autour de la découverte du break-dance et de ses valeurs, avec la compagnie normande SNT Crew.



« Associer la jeune génération est essentiel pour ne pas oublier cette page de notre histoire. La transmission de la mémoire doit se faire de manière à sensibiliser les plus jeunes à la valeur inestimable de la paix. »

Catherine Brunaud-Rhyn, vice-présidente du conseil départemental, présidente du comité de pilotage du 80^e dans la Manche

Léo, histoire d'un ado en 1944

Parce que pour se souvenir, il faut transmettre, le Département de la Manche édite un livre jeunesse, sous la forme d'un journal illustré d'un adolescent, Léo, qui raconte son année 1944. Au-delà de l'histoire de la Libération, sont abordés des sujets plus méconnus, comme la présence ennemie dans les foyers, les réquisitions, les pénuries et restrictions, le marché noir, l'entraide, les brimades et les interdictions... Une grande place est aussi dévolue à la manière dont ont été vécus les bombardements et les combats, les destructions puis la lente reconstruction... En écho avec leur programme d'histoire, cet ouvrage sera notamment remis à tous les élèves de 3^e de la Manche.



© Emmanuel Saint

CLASSES PRESSE : LE DÉBUT D'UN NOUVEAU CHEMIN VERS LA PAIX

■ Aux côtés de l'Éducation nationale et de la presse locale, le Département de la Manche est engagé dans les Classes presse, une opération de sensibilisation des collégiens au métier de journaliste. Cette année commémorative est l'occasion d'offrir aux élèves un temps de travail sur la mémoire, autour du thème « La liberté retrouvée et le début d'un nouveau chemin vers la paix ». Les articles rédigés par les journalistes en herbe seront diffusés en mai dans des suppléments de *La Presse de la Manche* et de *Ouest-France*.

FESTIVAL

18 > 20 janvier

LES ESSENCIELS

Saint-Lô, théâtre et salle Salvador-Allende

Un panel d'ateliers interactifs pour développer les sens et faire découvrir les métiers artistiques.

f Les EssenCiels

EN FAMILLE

27 janvier

LE BAL CHORÉGRAPHIQUE

Cherbourg-en-Cotentin, L'Autre Lieu

Un événement collectif, participatif et festif, proposé par Le Trident, autour d'amateurs complices, de danseurs professionnels et d'un DJ qui vous auront concocté une chorégraphie contagieuse ! Dès 8 ans

trident-scenenationale.com

11 février

À LA TOMBÉE DE LA NUIT SOUS UN CIEL ÉTOILÉ

Le Val-Saint-Père, salle culturelle

Christelle Hunot (C^{ie} La Bobine) invite petits et grands à s'installer confortablement vers une nuit scintillante, pour un concert feutré.

Jeune public à partir de 3 ans culture-agglo-msm-normandie.fr

22 février

PEAU D'ÂNE, LA FÊTE EST FINIE

Brécéy, espace culturel

Hélène Soulié et Marie Dilasser (C^{ie} Exit) revisitent ce conte mythique avec engagement et humour pour tisser une fable d'aujourd'hui, où les jeunes filles sortent du silence.

À partir de 10 ans avranches.fr



ÉVÉNEMENT

9 > 13 février

CARNAVAL DE GRANVILLE

Cavalcades, concerts, bals, intrigues dans la ville, grande bataille de confettis... 5 jours de fête vous attendent !

carnaval-de-granville.fr

EXPOS PHOTOS

10 février > 10 mars

PHARES D'ICI & D'AILLEURS

Barneville-Carteret

Photos d'Arnaud Guérin à la découverte du monde fascinant des phares, jusqu'en Nouvelle-Zélande ! Expo extérieure gratuite aux horaires d'ouverture du site (après-midis du mercredi au dimanche).

encotentin.fr

Jusqu'au 9 mars

PHOTOGRAPHES D'AVRANCHES

Scriptorial d'Avranches

Une invitation à saisir l'histoire et l'évolution de la ville à travers près de 2 000 clichés, issus d'une grande collecte publique menée avec les archives départementales.

scriptorial.fr

30 mars > 1^{er} avril

35^e EXPO PHOTO DE PRINTEMPS

Valognes, salle du château

Nombreux tirages, photographes, cyanotypes, collection de boîtiers et matériels anciens : le rendez-vous de la photographie argentique noir et blanc organisé par le Club-photo de Valognes.

clubphotodevalognes.fr



Jusqu'au 23 février

LE CHEVALIER DES TOUCHES

Saint-Lô, Archives départementales - Maison de l'histoire

Plus de 200 pièces remarquables – manuscrits, lettres, éditions originales – à découvrir autour du célèbre roman de Jules Barbey d'Aureville, *Le Chevalier Des Touches*, dont l'action se déroule entièrement dans la Manche.

archives.manche.fr

VOS MÉDIATHÈQUES S'ANIMENT !

Petit aperçu des nombreuses expositions proposées avec la Bibliothèque départementale de la Manche :

Du 3 janvier au 22 février

S'ÉVADER AILLEURS

Thèreval

Julie et Arnaud vous invitent à enfourcher votre vélo pour découvrir le monde, à travers 24 de leurs meilleurs clichés de voyage.

Du 8 février au 22 mars

FRENCH TOUCH

Donville-les-Bains

D'après le livre de Laurent Valière sur l'histoire de 125 ans d'animation française : un hommage aux créateurs, dans les coulisses de la fabrication de nombreux dessins animés réalisés en France.



Du 29 février au 28 mars

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE

Saint-Hilaire-du-Harcouët

Évocation didactique des grands thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance, proposée par les éditions Le Lombard, inspirée de la série de bandes dessinées de Benoît Ers (dessins) et Vincent Dugomier (scénario).

> Agenda à retrouver sur biblio.manche.fr



THÉÂTRE

CENT MÈTRES PAPILLON

Collectif Colette

Idee originale et texte : Maxime Taffanel – Adaptation et mise en scène : Nelly Pulicani.
En partenariat avec le Département dans le cadre du label Terre de Jeux.
« Joies et doutes au fil de l'eau, ici se joue l'étonnant parcours d'un nageur de haut niveau. »

31 janvier, Saint-Lô, théâtre Roger Ferdinand
1^{er} février, Granville, L'Archipel
7 février, Coutances, théâtre municipal
8 et 9 février, Cherbourg-en-Cotentin, Le Vox



ENTRELACÉS + ELGED(J)I

Compagnie Tensei
Danse

25 et 26 janvier
Lessay, Les Pieux

NOS MARINS

Label Neno & Tala

Chanson (Coup de cœur des Traversées Tatihou 2022)

Du 30 janvier au 4 février
Saint-Sauveur-Villages, Carentan-Les-Marais, Le Teilleul, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Condé-sur-Vire, Villedieu-les-Poêles-Rouffigny

FREMAS DE MARSİHO

Les Dames de la Joliette
Musiques du monde (coup de cœur des Traversées Tatihou 2022)

Du 7 au 9 février
La Haye-Pesnel, Isigny-le-Buat, Flamanville



Entrelacés + elGed(j)i

LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES

Marc Arnaud
Théâtre

Du 14 au 16 février
Tessy-Bocage, Bricquebec-en-Cotentin, La Haye-Pesnel

CEREBRO

Compagnie du Faro
Théâtre, mentalisme, magie

Du 19 au 24 février
Saint-Sauveur-Villages, Condé-sur-Vire, Carentan-les-Marais, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Les Pieux, Théval

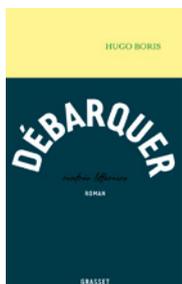
L'OGRE EN PAPIER

Ben Hebert Larue
Chanson Rock
Jeune public (dès 4 ans)

Du 12 au 22 mars
Lessay, Bricquebec-en-Cotentin, Carentan-les-Marais, Brécey, Mortain-Bocage, Condé-sur-Vire, Port-Bail-sur-Mer

> Toute la programmation sur manche.fr

À LIRE



Débarquer

Hugo Boris

Éditions Grasset (août 2022)
198 pages

Magalie, âgée d'une trentaine d'année, est guide sur les plages du Débarquement. Minée par la disparition de son mari quelques mois plus tôt, elle accueille ce matin-là Andrew. Le vétéran américain du 6 juin 1944 revient en Normandie, cette terre qui l'a tant marqué.

Mais contre toute attente, le vieil homme arrive seul, sans famille ni accompagnateur. Qui est-il ? Que cache cette détermination solitaire ? Les mystères se multiplient dans la vie de Magalie...

Ce roman a reçu le Prix littéraire du Cotentin 2023.

grasset.fr



Sans panique

Coline Hégron

Éditions Delcourt (septembre 2023)
200 pages

La petite Romie est la seule rescapée d'un accident qui l'a amenée sur une île étrange, dont toute la population est apathique. Recueillie par la famille de Danaë, elle essaie de faire réagir les insulaires, à la nouvelle d'une météorite qui menace de s'écraser sur eux... Scénariste et illustratrice, la jeune autrice de BD manchoise Coline Hégron signe ici une première BD saluée par la critique. Elle avait remporté, en 2021, le prix jeune talent au festival international de la bande-dessinée d'Angoulême.

editions-delcourt.fr

Son marteau ne tremble pas

Estimations, inventaires, ventes aux enchères... La Granvillaise **Marie Laurensen** partage son quotidien de commissaire-priseur. Un « métier passion » aux mille facettes.

« Une fois, deux fois, trois fois... Adjudé, vendu ! » La vision du commissaire-priseur se limite souvent à ces quelques mots lâchés lors des ventes aux enchères. « Ça fait partie du folklore », reconnaît Marie Laurensen, qui exerce ce métier à Saint-Lô, « mais c'est loin d'être représentatif de notre activité ! » Tout comme les émissions télé qui véhiculent une image un peu biaisée de la profession. « Il y a du bon et du moins bon dans ces programmes, mais ils ne montrent pas toujours toutes les facettes. » Le quotidien de Marie, ce sont aussi des heures passées dans des maisons froides, sans électricité et dans la poussière, à procéder à des inventaires de mobilier.

Dans ce contexte, la vente aux enchères n'est donc souvent qu'une parenthèse, avec ses règles, ses expressions... et un maître de cérémonie, le commissaire-priseur. « Chacun mène sa vente avec sa personnalité. J'ai pour ma part un style assez sobre, même si je ne m'interdis pas quelques petites blagues de temps en temps. »

Une chose est sûre, ce n'est pas le côté « théâtral » du métier qui a poussé Marie à suivre cette voie. « À 13 ans, je voulais être décoratrice d'intérieur », se souvient-elle. La passion pour l'histoire de l'art, qui s'affirme dès ses années au lycée, va l'amener à poursuivre des études pour devenir commissaire-priseur.

« Personne dans ma famille n'évoluait dans ce milieu, mais je cherchais un métier en lien avec l'art. »

Un trésor dans mon grenier

Après des expériences professionnelles réussies à Paris et Granville, la jeune commissaire-priseur se lance un beau défi en prenant la tête de l'hôtel des ventes de Saint-Lô, en mars 2022. Son nom : Neptune enchères. « Mon but était de faire de cet hôtel des ventes un lieu accueillant, ouvert à tous et à taille humaine. » En apportant une image plus moderne, Marie a su attirer de nouveaux publics, « et notamment les jeunes, très intéressés par les objets de seconde main. » Un pari visiblement réussi : sur place ou en ligne, ils sont de plus en plus nombreux à se frotter au jeu des enchères.

Et pour ceux qui pensent posséder un trésor dans leur grenier, Marie est là aussi ! Tous les mardis matin, elle propose des estimations gratuites d'objets, meubles, tableaux... Toujours à la recherche de la perle rare. À l'image de cette bibliothèque de la designer Charlotte Perriand. « Je l'ai repérée alors que je venais dans une maison pour expertiser une sculpture. » Dissimulé par des tas de livres, le meuble n'a pas résisté à l'œil expert de Marie. « Elle a été vendue plus de 140 000 € lors de la vente inaugurale en septembre 2022. » Une belle entrée en matière ! ■



*« C'est ma passion
pour l'histoire de l'art
qui m'a poussée
vers ce métier. »*

Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste

CONTRE L'IMMOBILISME !

En ce début d'année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite. Notre pays et notre département vivront une année 2024 particulière, ponctuée de grands événements. L'esprit olympique va nous envelopper jusqu'aux Jeux de cet été. Nous aurons, ici, le passage de la flamme olympique le 31 mai. Puis, suivront les commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement et de la Libération. Plusieurs sites en seront l'emblème et, comme rarement par le passé, Cherbourg et son port seront reconnus pour le rôle essentiel ayant permis la victoire contre le nazisme.

En préparant cette tribune, nous avons relu celle de la dernière édition titrée « Entre ambition et modération, il faut choisir ! ». Nous nous inquiétons de cette première partie de mandat, que nous trouvions loin d'être à la hauteur des enjeux. Depuis, nous avons eu la réponse... Le choix sera celui de la modération, voire du statu quo ! Dans un monde qui avance, souvent très vite, c'est la pire des solutions que de camper sur les conservatismes. La décision... de « non-décision » sur l'avenir du réseau des collèges est l'illustration parfaite des blocages sur des enjeux fondamentaux d'une majorité élue sans projet.

Pire encore, c'est la première fois que, dans ce conseil départemental, la majorité refuse le débat et la prise de décision de l'assemblée élue par les Manchoises et les Manchois. C'est pourquoi nous avons porté une demande de convocation d'une séance plénière, comme le permet le règlement intérieur si un tiers des élus le souhaitent. Le 15 décembre, ce seuil ayant été obtenu, il y aura donc, dans les semaines à venir, un débat public pour savoir ce que sera la poursuite de la réflexion sur les collèges dans la Manche. C'est la moindre des choses que de porter publiquement ces questions face à l'accélération de la baisse des effectifs dans les collèges de la Manche. Chaque élu doit pouvoir s'exprimer pour une confrontation des visions, des projets, des solutions... Pour nous, la question est bien moins celle de la fermeture de collèges que celle de l'ambition de réussite éducative des jeunes Manchois dans ce collège du XXI^e siècle que nous appelons de nos vœux.

Les élus du **Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste**

Présidente : **Karine DUVAL**

Emmanuelle BELLÉE, Pierre-François LEJEUNE : **Cherbourg-en-Cotentin 1** ; Karine DUVAL, Thierry LETOUZÉ : **Cherbourg-en-Cotentin 2** ; Dominique HÉBERT, Odile LEFAIX-VÉRON : **Cherbourg-en-Cotentin 4** ; Stéphanie COUPÉ, Gilles LELONG : **Cherbourg-en-Cotentin 5** ; Frédérique BOURY : **Les Pieux**

> Contact

groupe.gse50@manche.fr @gse_cd50 gse.cd50

Collaborateur de groupe : Martial Defoy - 02 33 05 97 92

martial.defoy@manche.fr

Groupe de la majorité départementale

LE DÉPARTEMENT, AU CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE

À l'image du récent congrès des Départements de France, nous réaffirmons le rôle moteur et central du Département au cœur de la République.

Le Département avance en soutien des communes et intercommunalités et en partenariat avec la Région. Chaque collectivité territoriale assume ses propres compétences. De cette pluralité naissent la richesse et la force d'une action locale efficace au service des habitants.

Le Département a été confirmé, à plusieurs reprises, comme un acteur reconnu, de proximité, vecteur de stabilité et de cohésion territoriale, dans une organisation nationale en perpétuelle évolution.

Nous attendons beaucoup du travail du député Éric Woerth quant à la mission qui lui a été confiée par le président de la République pour simplifier l'organisation territoriale. Cette simplification ne saurait se faire au détriment des Départements. Bien au contraire, elle devra les confirmer. Simplifier ne veut pas dire effacer, mais bien rendre plus efficient. C'est ainsi qu'il faut avancer.

Le Département ne saurait être la variable d'ajustement d'une décentralisation à venir : le rôle des Départements n'est pas uniquement celui d'un guichet social, mais d'une collectivité responsable de politiques publiques. Cette mission gouvernementale devra poser le cadre des garanties financières de l'État envers les Départements :

- par la sanctuarisation des dotations, et non par leur effritement continu ;
- par une décentralisation qui s'accompagne d'un retour au droit à un prélèvement direct, afin de garantir la nécessaire autonomie fiscale des Départements.

Le cadre de confiance entre les Départements et l'État doit se traduire à terme par la co-construction de toutes les politiques qui leur ont été confiées par la loi.

Pour la Manche, comme il en est pour l'ensemble des Départements, la préparation budgétaire s'avère chaque année de plus en plus difficile. Il s'agit de maintenir un haut niveau d'investissement afin de proposer des équipements et des services à la hauteur des besoins des Manchoises et des Manchois : des investissements sur nos routes, dans nos collèges, nos centres médico-sociaux, nos ports départementaux ; mais également un soutien actif aux projets portés par les communes et intercommunalités. Cela tout en assurant le niveau d'accompagnement nécessaire à une prise en charge adaptée des prestations et suivis sociaux dont nous avons la charge.

Mais l'État doit aussi être au rendez-vous ; des décisions nationales ne peuvent nous être imposées sans être accompagnées des moyens nécessaires. Les Départements ont vu leurs charges amplifiées par des décisions nationales qui n'ont pas été accompagnées des financements : hausse des coûts des services d'aides à domicile, revalorisation du point d'indice, revalorisation de la rémunération des assistants familiaux, augmentation du SMIC, revalorisation du RSA, primes Ségur, loi Taquet, prise en charge des mineurs étrangers... Ces décisions deviennent intolérables alors même que l'État ne cesse de donner l'exemple d'une mauvaise gestion des finances publiques. Comme l'État fixe les montants des allocations individuelles de solidarité, il convient aussi qu'il en assume le reste à charge.

Les élus du **Groupe de la majorité départementale**

Président : **Philippe BAS**

Isabelle BOUYER MAUPAS, Damien PILLON : **Agon-Coutainville** ; Catherine BRUNAUD-RHYN, Antoine DELAUNAY : **Avranches** ; Valérie COUPEL-BEAUFILS, Alain NAVARRET : **Bréhal** ; Éric BRIENS, Véronique MARTIN-MORVAN : **Briquebec-en-Cotentin** ; Maryse LE GOFF, Hervé MARIE : **Carentan-les-Marais** ; Isabelle FONTAINE, Axel FORTIN LARIVIÈRE : **Cherbourg-en-Cotentin 3** ; Marie-Pierre FAUVEL, Michel DE BEAUCOUDREY : **Condé-sur-Vire** ; Hedwige COLLETTE, Jean MORIN : **Créances** ; Sylvie GÂTÉ, Yvan TAILLEBOIS : **Granville** ; Jessie ORVAIN, Franck ESNOUF : **Isigny-le-Buat** ; Lydie BRIONNE, Hervé DESSEROUER : **Le Mortainais** ; Nicole GODARD, Jean-Claude BRAUD : **Pont-Hébert** ; Valérie NOUVEL, André DENOT : **Pontorson** ; Dany LEDOUX, Hervé AGNÈS : **Quetteville-sur-Sienne** ; Carine GRASSET, Jacky BOUVET : **Saint-Hilaire-du-Harcouët** ; Adèle HOMMET, Philippe GOSSSELIN : **Saint-Lô 1** ; Brigitte BOISGERAULT, Jean-Marie LEBEHOT : **Saint-Lô 2** ; Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN : **Valognes** ; Brigitte LÉGER-LEPAYSANT, Daniel DENIS : **Val-de-Saire** ; Martine LEMOINE, Philippe BAS : **Villedieu-les-Poêles-Rouffigny**

> Contact

groupe.majorite@manche.fr



À NOTER

Prochaine session plénière de votre assemblée départementale : **vendredi 2 février**

> Toutes les séances sont aussi à retrouver en direct et en différé sur **manche.fr**

CONCERTATION PRÉALABLE CONTOURNEMENT SUD-OUEST DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Du 26 février
au 15 avril 2024



Informez-vous
et participez !



3 RÉUNIONS PUBLIQUES

6 PERMANENCES



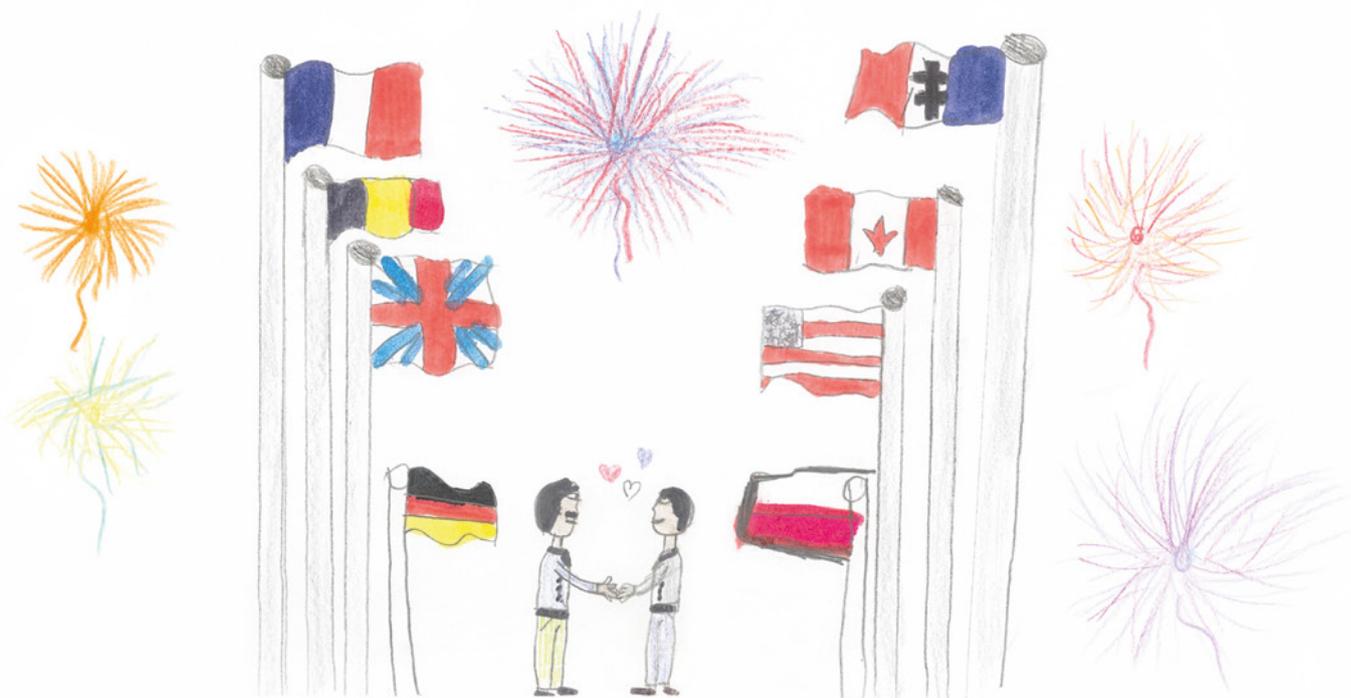
Retrouvez
prochainement
toutes les informations sur
manche.fr

Pour tout renseignement auprès du garant de la commission nationale
du débat public : bruno.boussion@garant-cndp.fr



Très bonne et heureuse année 2024

Le Département de la Manche
vous présente ses meilleurs vœux.



1944 - 2024 : LA MANCHE CÉLÈBRE 80 ANS DE PAIX

© Extraits du dessin d'Iris, Modélisme, Rose et Victor - École Monthuchon, Coutances • 1^{er} prix, catégorie enfant jusqu'à 10 ans •

« Ensemble, faisons de la Manche un lieu
où l'héritage du passé guide notre avenir commun. »



ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT
ET DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE
ET DE L'EUROPE

